Envoyé en préfecture le 09/01/2026
Reçu en préfecture le 09/01/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260105-DCM705012026-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUIL DES LANDES SÉANCE DU 5 JANVIER 2026

Le cinq janvier deux mille vingt-six à 20h30, le conseil municipal de la Commune de Montreuil des Landes s'est réuni à la mairie « 3, rue de Châtillon» après convocation légale sous la présidence de Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire.

Etaient présents :
Madame BERHAULT Marie-Louise, Maire - Madame HUMBERT Claudine, première adjointe - Monsieur BERHAULT Yves, deuxième adjoint – Monsieur JACQUES Nicolas - Madame DURAND Marina - Monsieur MARTIN Philippe - Madame PRÉVOST Sabrina - Monsieur FERRON Freddy - Membres du conseil municipal

Etait absente : Madame COQUELIN Lynda ayant donné pouvoir à Madame BERHAULT Marie-Louise

Date de la convocation : 23 décembre 2025

Secrétaire de séance : Madame DURAND Marina

EXAMEN ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2025
Le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2025 est adopté par 8 voix pour

ORDRE DU JOUR

1° - Rapport annuel du service public – eau potable – exercice 2024 – du Syndicat Eau des Portes de Bretagne
2° - Rapport annuel 2024 du SMICTOM Sud Est 35
3° - Participation au restaurant scolaire municipal de Châtillon en Vendelais
4° - Création d'emplois pour accroissement temporaire / saisonnier d'activités pour 2026
5° - Participation aux charges scolaires 2025/2026 de l'Ecole privée de Javené
6° - Modification des statuts de Vitré Communauté
7° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – demande de fonds de concours
8° - Location de l'appartement communal sis « 14, rue de Saint Christophe » - 1er étage
9° - Questions diverses

Envoyé en préfecture le 09/01/2026
Reçu en préfecture le 09/01/2026
Publié le
ID : 035-213501927-20260105-DCM705012026-DE

7° - Travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal – demande de fonds de concours

Lors de sa réunion du 17 novembre 2025, le conseil municipal avait autorisé Madame le Maire à signer et à notifier les marchés relatifs aux travaux de réhabilitation de la mairie et de l'atelier communal.

Au vu des résultats de l'appel d'offres, les membres du conseil municipal décident par 9 voix pour de solliciter les fonds de concours auprès de Vitré Communauté.

Le plan de financement se présente comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL Après appel d'offres	
DÉPENSES HT	
Travaux de réhabilitation	530 308.50
Honoraires du Maître d'œuvre – avec l'avenant n°1	54 458.00
Diagnostics – Etude géotechnique	3 520.00
Diagnostics – Mission de contrôle	5 100.00
Diagnostics – Etat parasitaire – RAT – dont analyses	4 500.00
Mission SPS	2 790.00
Contrôle assainissement (conception)	65.00
TOTAL	600 741.59
RECETTES	
PCAET du Fonds Vert – Etat Arrêté préfectoral du 22 juillet 2025	123 500.00
Ambitions communes – Conseil Départemental d'Ille-Et-Vilaine	150 000.00
DETR – Etat Arrêté préfectoral du 22 mai 2025 Arrêté préfectoral du 27 novembre 2025	 80 000.00 46 204.00
DSIL – Etat	0
FONDS DE CONCOURS – VITRE COMMUNAUTE – Enveloppe 2014 - 2020	1 414.93
FONDS DE CONCOURS – VITRE COMMUNAUTE – 1ère enveloppe 2021 - 2026	1 545.18
FONDS DE CONCOURS – VITRE COMMUNAUTE – 2de enveloppe 2021 - 2026	6 873.00
Emprunt	100 000.00
Autofinancement	91 204.48
TOTAL	**600 741.59**

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

A Montreuil des Landes, le 8 janvier 2026

Le Maire,

Marie-Louise BERHAULT

La secrétaire de séance,

Marina DURAND